

## ENTREPRENEURIAT MRE

# Le projet Face Maroc en quête de sous

Le porteur initial du projet est en négociation avec le Département chargé des Marocains résidant à l'étranger pour le financement d'une 2e phase par le gouvernement. L'Association IntEnt Maroc espère pouvoir mobiliser environ 2,5 millions d'euros.

**L**e projet FACE Maroc -Faciliter la création d'entreprises au Maroc à la diaspora- espère un nouveau démarrage. Selon nos informations, le porteur initial du projet, IntEnt Maroc, est en négociation avec le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Abdellatif Maâzouz, pour le financement d'une 2e phase par le gouvernement. Cofinancé par l'Union européenne, FACE Maroc a été initialement lancé en 2009 pour une durée de 48 mois et un budget de 2,23 millions d'euros. Il a associé quatre partenaires stratégiques : la fondation IntEnt aux Pays-Bas, l'AFD (l'Agence Française de Développement) en France, le CIM (Centrum für internationale Migration und Entwicklung) en Allemagne et IntEnt Maroc (Une association internationale d'entrepreneuriat). L'objectif principal de ce projet est de contribuer au développement durable et à la création d'emplois à travers l'encouragement de la diaspora marocaine installée en Europe à investir au Maroc, en l'accompagnant dans sa démarche de création d'entreprises

avant, pendant et après le démarrage des opérations.

A fin 2012, FACE Maroc a pu réaliser 236 créations d'entreprises pour un investissement total de plus de 85,12 millions de DH. Ces entreprises ont généré 844 emplois directs (y compris l'entrepreneur) lors du début de leur activité. L'Union européenne, qui a cofinancé en grande partie la première phase de cette initiative -en versant 1,5 million d'euros- ne veut pas renouveler son aide. Elle avait annoncé en janvier dernier son retrait, laissant la balle dans le camp du gouvernement marocain.

Compte tenu des bons résultats réalisés et surtout de la faible proportion des MRE dans l'investissement productif au Maroc, les pouvoirs publics sont appelés aujourd'hui à apporter des financements pour que cette aventure continue. D'après une source proche du dossier, IntEnt Maroc espère pouvoir convaincre le gouvernement à verser la plus grosse part d'un budget prévisionnel de 2,5 millions d'euros. Toujours est-il que le ministère prépare une nouvelle stratégie en direction des

## IntEnt Maroc s'associe à l'OFII

En attendant d'obtenir la réponse des pouvoirs publics, IntEnt Maroc a été mandaté par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets économiques suite à une convention signée l'année dernière à Rabat. Ce programme de réinsertion au Maroc propose une aide à la création d'entreprise et a pour objet de soutenir les initiatives économiques portées par des migrants de retour dans leur pays d'origine. Ce soutien offre plus concrètement une aide financière, une formation, un accompagnement et un suivi du projet durant douze mois. Un comi-

té de validation, réuni à l'initiative de l'Office français, émet un avis sur les projets économiques qui lui sont présentés par les migrants. Cette instance valide également les aides directes (subventions) et indirectes (suivi, formation) attribuées à chaque projet. A cet effet, les directions territoriales de l'Office orientent les candidats marocains vers sa Représentation au Maroc pour valider l'éligibilité des projets puis les orienter vers l'opérateur adéquat. Selon l'ambassade de France à Rabat, le Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration a fixé un objectif de 135 projets d'ici fin 2014.



IntEnt Maroc dispose d'un programme d'accompagnement, depuis l'accueil des promoteurs après leur arrivée au Maroc jusqu'à la création de l'entreprise, ainsi que le suivi post-démarrage, en passant par l'étude de marché et le développement de leur plan d'affaires.

PH. DR

MRE. Cette stratégie devra associer toutes les initiatives qui ont confirmé leur efficacité. IntEnt veut se positionner à travers FACE Maroc. Aux yeux des initiateurs du projet, plusieurs arguments devraient inciter le gouvernement à mettre la main à la poche pour le financer. La communauté marocaine résidant à l'étranger représente entre 10 et 14% de la population marocaine, soit près de 5 millions d'individus répartis à travers le monde, 85% d'entre eux étant installés en Europe. Les transferts MRE représentent près de 50 milliards de DH, soit environ 6 à 7% du PIB national. L'enjeu pour le Maroc est donc de faire davantage bénéficier à la fois les MRE, leurs communautés d'origine et le pays de ces transferts en facilitant l'augmentation du niveau d'investissement productif et en appuyant le montage de projets allant dans ce sens, sachant qu'il existe aussi un risque de déclin des transferts avec la nouvelle génération moins habituée à envoyer de l'argent dans le pays d'origine. La clé est l'apport de moyens permettant de canaliser et d'augmenter leur contribution dans l'investissement productif et la création d'entreprises. Cependant, ajoutent les initiateurs du projet, de nombreuses contraintes

ont été identifiées et doivent être prises en compte. Tout d'abord, la connaissance de l'environnement commercial, des règles et des contraintes juridiques et fiscales en vigueur au Maroc est essentielle. Ensuite, les MRE désirant investir au Maroc ont parfois de faibles capacités de gestion d'entreprise, d'élaboration de plan d'affaires, de recherche de marchés ou de financement et ne bénéficient pas d'un réseau de contacts locaux ou internationaux suffisamment étendu. A cela s'ajoute la défaillance des services d'accompagnement des porteurs de projet, les MRE étant parfois très éloignés des réalités marocaines. «De manière générale, les structures marocaines d'appui aux promoteurs de la diaspora

dans ce domaine. Cette expertise a aidé à la création d'une structure solide d'accompagnement au Maroc pour les entrepreneurs de la diaspora marocaine ayant l'habitude de travailler avec des cultures d'affaires européennes. Ceci a pu être réalisé grâce à l'adaptation de la méthodologie de travail à la situation et la réglementation marocain, ainsi

qu'à la mise en place de nouveaux outils et supports de travail adaptés aux besoins et au vécu des entrepreneurs. IntEnt Maroc dispose en outre d'un programme d'accompagnement, depuis l'accueil des promoteurs après leur arrivée au Maroc jusqu'à la création propre de l'entreprise, ainsi que le suivi post démarrage,

en passant par l'étude de marché et le développement de leur plan d'affaires.

Si la seconde phase est enclenchée, Face Maroc devra élargir ce dispositif à d'autres MRE notamment dans d'autres pays. IntEnt Maroc espère arracher le chèque au gouvernement. ♦

Moncef Ben Hayoun

**A fin 2012, FACE Maroc a pu réaliser 236 créations d'entreprises pour un investissement total de plus de 85,12 millions de DH.**